

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2013)
Heft: 51

Artikel: "Il ne faut pas jouer une génération contre une autre!"
Autor: Berset, Alain / Willa, Blaise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Il ne faut pas jouer une génération contre une autre!»

Comment garantir une vie décente aux seniors de demain? En charge de la réforme de la prévoyance vieillesse, le conseiller fédéral Alain Berset répond à *Généralions Plus*.

C'est un dossier mammoth sur lequel nombre de ses pairs ont trébuché: la réforme de la prévoyance vieillesse. Le conseiller fédéral Alain Berset se veut très clair: face à l'espérance de vie accrue et donc au vieillissement de la population, il devient urgent d'agir. La survie de l'AVS, et donc de nos rentes, en dépend. Pour lui, l'effet des réformes proposées – qui passent notamment par un relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes – devrait intervenir avant dix ans déjà. «Parler aujourd'hui de prévoyance vieillesse va mettre cet objet au cœur du débat politique pour plusieurs années», soutient le ministre, qui a reçu *Généralions Plus* dans ses bureaux à Berne.

Les réformes que vous proposez, parmi lesquelles l'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes, ne seront pas faciles à faire passer!

C'est un enjeu central: il s'agit de s'organiser de telle manière que chacun ait une vie digne et des moyens suffisants à la retraite. C'est aussi un projet de cohésion sociale, de solidarité entre générations et de prévoyance basée sur la capitalisation privée. Somme toute, un compromis très helvétique que les Suisses doivent soutenir, même si ce n'est pas simple.

Quel est votre atout pour réussir? Beaucoup de vos prédécesseurs se sont cassé les dents...

Il faut d'abord être très transparent et tout mettre sur la table! Ce n'est pas dans les bureaux ou les officines que l'on aura une chance de régler tout cela. Et à la fin, ce seront les gens qui voteront. Deuzio, il faut un projet équilibré: si, aujourd'hui, la situation fonctionne bien, dans cinq

ou six ans, elle se sera péjorée avec l'allongement de l'espérance de vie. C'est à ce moment-là déjà que nous devons disposer des fruits de la réforme que nous proposons. Et nous voulons faire une réforme qui garantisse le niveau des rentes. Il est exclu d'imaginer que nous devons les baisser en raison de l'augmentation de la population de retraités: les rentes du 1^{er} pilier ne sont pas si élevées aujourd'hui déjà. Ensuite, si nous préconisons une retraite à 65 ans pour les hommes et les femmes, il faudra trouver des équilibres dans la flexibilité. Nous allons aussi régler des problèmes techniques dans le 2^e pilier.

Comment gagner la confiance des Suisses?

Précisément, par la transparence! Il faut expliquer la situation telle qu'elle est aujourd'hui et montrer les défis qui nous attendent. C'est ainsi que l'on trouvera la majorité. La transparence crée la confiance. Les échecs des dernières années sont tous dus à un défaut de transparence. On peut convaincre, si le projet est équilibré. On peut trouver des compromis si l'on est transparent.

Si la réforme devait toutefois échouer, quels seraient les risques?

Le fonds AVS s'affaiblirait jusqu'à sa disparition, situation qui créerait alors un endettement et sans doute des conséquences dramatiques sur le niveau des rentes. Regardez les assurances où l'on a laissé aller les choses, comme l'assurance invalidité, c'est ce qui s'est passé! Il faut agir assez tôt. Je crois qu'il n'y a plus beaucoup de contestations sur ce constat, tout au plus un désaccord sur le moment à partir duquel il faudra agir. La démographie de notre pays nous l'impose.

« Il est primordial de
bien se former, tout
au long de sa vie »

Alain Berset



Le conseiller fédéral, dans ses bureaux à Berne, le 8 octobre dernier.

Wolodja Jentsch

Il est vrai que la Suisse vieillit, comme ses voisins. Serons-nous un jour un peuple de seniors?

Cela dépend de ce que l'on entend par seniors! Je n'aime pas les catégories. Il y a des gens qui, à 75 ans, n'auraient pas l'idée de se décrire ainsi, et d'autres, à 40 ans, qui se considéreront comme tels. Le fait est là: avec l'allongement de l'espérance de vie, avec une natalité en baisse, la composition de la société change. Cela ne se fait pas par étape, mais c'est un mouvement plus large qui nous mène à ce constat: oui, la population vieillit. Mais la vraie question est de savoir comment l'on peut garantir la solidarité, la cohésion sociale, qui sont aussi celles des générations.

L'âge de la retraite pourrait donc changer, notamment pour les femmes. Y a-t-il assez de travail pour tous?

Le Conseil fédéral parle de 65 ans pour les hommes et les femmes, car c'est un âge de référence. Et si, dans la réalité, l'âge moyen est aujourd'hui de 64,1 pour les hommes et 62,6 pour les femmes, il y a en fait une multitude de situations personnelles différentes. C'est pour cela qu'il faut avoir une certaine flexibilité dans l'application de l'âge de la retraite. Si le Conseil fédéral parle de 65 comme âge de référence, c'est qu'il serait erroné de le fixer plus haut, car les emplois ne seraient alors plus garantis.

Mais déjà aujourd'hui, le travail manque parfois pour les seniors!

Notre situation en Suisse est bien meilleure que celle des pays qui nous entourent. L'intégration des personnes de 60 à 65 ans est relativement bonne sur le marché du travail et le taux de chômage est bas. Ce que nous voulons amener en plus, avec notre projet, c'est la flexibilité pour faciliter le passage à la retraite. Nous souhaitons en effet introduire la possibilité de prendre une retraite partielle. Aujourd'hui, dans le 1^{er} pilier, on peut la prendre à partir de 62 ans, avec réduction de rente et à 65 ans avec pleine rente.

Et demain?

Concrètement, une personne qui, à 62 ans, voudra passer à un taux de travail de 60%, pourra prendre une retraite à 40%. C'est un élément qui, en matière de coût, permettra une grande

souplesse, tant pour les individus que pour les entreprises. Autre élément, il ne faut pas rendre le travail plus cher, alors que l'âge augmente: c'est pour cela que le taux pour le 2^e pilier sera fixé à 55 ans et restera le même jusqu'à la fin de sa vie professionnelle.

Ce projet va-t-il soutenir le fameux transfert de compétences au sein des entreprises?

Quand on parle de solidarité entre générations, ce n'est pas seulement le fait d'avoir des outils qui permettent à tous de vivre bien, ce sont aussi des échanges! Des échanges d'expériences qui pourront précisément aussi se faire grâce à des retraites partielles. C'est concret, incitatif et cela soutiendra la valorisation des personnes âgées de 60 à 70 ans sur le marché du travail.

Une part de la population qui, à cet âge, se sent parfois disqualifiée face aux jeunes...

Il ne faut pas jouer une génération contre une autre! Nous avons une société en Suisse bien organisée, tant pour l'enfance, les jeunes, le marché du travail qu'en matière de retraite. Nous n'avons pas besoin, politiquement

« Une personne qui, à 62 ans, voudra passer à un taux de travail de 60%, pourra prendre une retraite à 40% »

Alain Berset

parlant, de faire des choix. Aussi, l'allongement de l'espérance de vie est une bonne nouvelle! On vit plus longtemps et en bonne santé! Quand l'AVS a été créée, en 1947, l'âge de la retraite a été fixé à 65 ans. L'espérance de vie s'arrêtait à peu près au même âge! Aujourd'hui, il faut trouver des équilibres qui permettent d'organiser cette évolution liée aux progrès médicaux et à l'importance que les gens accordent à leur santé.

Un quadragénaire doit-il déjà penser à sa retraite aujourd'hui? Faire un 3^e pilier, aménager son appartement pour le futur?

Il est surtout primordial de bien se former, tout au long de sa vie. Faire carrière dans une seule entreprise est un modèle qui appartient au passé. Aujourd'hui, on est confronté à plusieurs changements d'activité et il faut profiter des occasions de faire de la formation continue. J'ai vécu comme beaucoup l'arrivée de l'informatique dans les foyers. Il a fallu s'adapter, même si pour moi, c'est arrivé relativement jeune. Dans une société où l'on vit plus longtemps, il faut aussi se préparer à avoir plus de changements.

Autre gros enjeu du vieillissement de la population, la santé, qui va coûter de plus en plus cher...

Il y a de plus en plus de gens qui vivent longtemps en bonne santé. Mais nous avons aussi des réflexions en cours pour les personnes très âgées, souvent atteintes dans leur santé. Nous devons pouvoir garantir une bonne condition de vie dans des phases plus difficiles et favoriser au maximum le maintien à domicile. Notre système de santé a toujours été fortement axé sur les soins aigus, peut-être moins sur les autres soins. A cet égard, le maintien à domicile est un élément aussi important que la prévention. L'espérance de vie qui augmente crée de nouveaux besoins et nous y travaillons.

L'Etat va-t-il soutenir les proches de malade, ceux que l'on appelle les proches aidants?

Ces réflexions sont menées chez nous, comme dans certains cantons, où des questions fiscales sont évoquées. Il faut que l'on puisse tenir compte de ce type d'aide donné par des proches dans le cadre du maintien à domicile, mais il est encore trop tôt pour faire des annonces. Nous devons réfléchir à des règles qui puissent tenir compte de la diversité des parcours, et donc des besoins.

Un élu UDC a récemment proposé d'«exporter» nos aînés dans des institutions moins chères, au Maroc. Votre réaction?

J'ai trouvé cela très curieux et pour tout dire, cela m'a interloqué. L'enjeu est de maintenir les gens à la maison, pas de les mettre dans un avion! Vous savez, on n'est pas obligé de mener le débat sur toutes les propositions.

Et vous, Alain Berset, quand rêvez-vous de prendre votre retraite?

Je ne suis pas encore depuis deux ans au Conseil fédéral, je ne me pose pas encore cette question! J'ai encore un peu de travail à réaliser. En entrant au Conseil fédéral à 39 ans, la chose qui a toujours été claire pour moi est d'avoir encore une vie active professionnelle plus tard. Après tout cela, on verra.

Donc, pas encore de préparation active?

Non, j'ai toujours eu naturellement une réflexion sur ces questions, comme citoyen, bien avant la politique. Très vite, je me suis demandé ce que signifiait un 2^e pilier quand j'ai vu que je payais des cotisations.

Le débat que vous ouvrez se fera aussi en famille. Dans la vôtre aussi?

Je dois vous avouer que, comme je mène ce dossier au Conseil fédéral, j'en discute peut-être moins en famille... Mais c'est un enjeu de taille pour tous: à la fin, c'est le contrat entre générations

qui se discute là, le contrat social en général. Que veut-on comme avenir?

Vous avez des modèles d'aînés qui vous inspirent?

Je ne vais pas vous donner de noms! Mais j'ai toujours regardé avec beaucoup d'intérêt les activités politiques passées. Je viens de parcourir un livre consacré à la mise en place de la Constitution fédérale de 1874. Le débat, qui était vif entre radicaux et conservateurs, a abouti à la création de la démocratie directe, avec le droit d'initiative, lequel n'est pas tombé de nulle part un beau matin. On constate que le débat est long pour qu'il y ait une forme d'intelligence commune, c'est du reste admirable de voir la capacité des institutions à se réformer. C'est peut-être là le lien avec la réforme de la prévoyance vieillesse.

Vous avez la chance d'avoir dans votre entourage direct des liens forts avec des personnes plus âgées. C'est important pour vous?

Ce sont des liens très importants pour moi, comme personne. Mais je n'ai jamais fait de politique à partir d'expériences personnelles.

Propos
recueillis par
Blaise Willa

Le socialiste Alain
Berset est entré au
Conseil fédéral à
39 ans. Wollodja Jentsch